

25 Rue de Tourvielle
69005 Lyon
Tél : 04 72 16 70 00
Fax : 04 72 16 70 01
Mail : secretariat-eleves.0690128p@ac-lyon.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

2023/2024

NOM :

PRENOM :

CLASSE 2022/2023:

CLASSE 2023/2024: T A S M

**LE DOSSIER DOIT ETRE RENDU COMPLET LORS DE L'INSCRIPTION.
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

NOTE AUX PARENTS

ENT & PRONOTE :

Le Lycée Branly met à votre disposition différents services et outils de suivi de scolarité.

L'accès à ces services se fait par l'ENT. <https://edouard-branly.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Vous recevrez les identifiants permettant de vous y connecter dès la rentrée, lors des réunions d'informations parents /professeurs de septembre (il existe un code pour l'élève et un code pour chaque parent).

Pour les élèves déjà inscrits au lycée, les anciens codes (élèves et parents) sont conservés.

L'ENT permet d'avoir accès à un service de messagerie et à différentes ressources numériques (ressources et documents mis à disposition par les enseignants, manuels numériques, ressources diverses)

L'accès à PRONOTE se fait par fédération d'identité avec l'ENT, ce qui veut donc dire qu'il n'y a pas de codes d'accès direct à Pronote.

Pronote permet à chaque famille et élève :

-D'effectuer le suivi de la scolarité :

- retards, absences, punitions, cahier de textes et travaux donnés aux élèves,
- échanges avec les professeurs, changements d'emplois du temps

-De consulter et télécharger les bulletins trimestriels qui ne seront pas envoyés par courrier (sauf demande écrite des parents)

--De télécharger les certificats de scolarité.

- D'accéder à un module de paiement en ligne pour le règlement des repas par carte bancaire (module « service établissement puis restauration »)

-De recevoir des informations de la direction (papillon à droite de l'onglet assistance)

Il est **OBLIGATOIRE** que nous disposions d'une adresse **email** pour chaque utilisateur **élève**, **parent1** et **parent2**. Rien n'impose qu'elles soient différentes, mais elles doivent être renseignées pour chaque compte, sans quoi, la récupération de votre mot de passe ne pourra pas se faire automatiquement.

Une fois connecté à Pronote, il est possible de paramétrer l'application mobile.:

Pour vos problèmes de connexion ou d'utilisation de l'ENT et/ou PRONOTE, nos référents numériques assurent une assistance à l'adresse assistance@lyceebranly.com

MANUELS SCOLAIRES :

La région Auvergne Rhône Alpes assure la gratuité des manuels scolaires pour toutes les filières du lycée.

La remise des manuels aux élèves sera organisée dans le lycée sur présentation **obligatoire du Pass région** comme suit : lundi 4 septembre après-midi pour les 1ères générales, mardi 5 septembre à 11h00 pour les 1STMG et l'après-midi pour les 1eres STI, mercredi 6 septembre pour les terminales GT et jeudi 7 septembre pour les 2ndes GT.

Calculatrice : l'équipe de mathématiques recommande pour les 2ndes GT l'achat de la calculatrice NUMWORKS (calculatrice française et open source). Une blouse, 100% coton avec manches longues est obligatoire pour les toutes les enseignements scientifiques (SVT, SPC)

Fournitures scolaires : la liste sera communiquée par les professeurs par discipline à la rentrée, prévoir obligatoirement un agenda, une trousse complète.

PASS'REGION : OBLIGATOIRE POUR LES LYCEENS ET LES ETUDIANTS

Pour les élèves du lycée Edouard Branly le possédant déjà, vous devez obligatoirement le conserver pour la rentrée scolaire 2023/2024. Il sera validé par le lycée durant l'été.

Si vous entrez en 2^{nde} générale et technologique ou en seconde professionnelle, si vous êtes étudiant en CPGE, BTS, ATS ou en apprentissage, ou si vous venez d'une autre région : vous devez **obligatoirement avant le jour de l'inscription commander votre pass sur le site :**

<http://passregion.auvergnerhonealpes.fr> pour que votre demande puisse être validée le jour de l'inscription.

Le Pass permet d'accéder au lycée par les portiques, il permet de déjeuner au restaurant scolaire, de récupérer les manuels scolaires : il sera exigé dès la rentrée scolaire. Il est à ce titre individuel et incessible.

Enfin, le Pass Région permet aux élèves entrant dans la voie professionnelle (seconde professionnelle et première passerelle), de bénéficier d'une aide au premier équipement professionnel (outillage et tenue professionnelle) : celle-ci est perçue par le lycée qui se charge de vous équiper à la rentrée.

Pour les élèves entrant en 1^{ère} ou en terminale Générale et Technologique

Pour réviser la physique chimie avant la rentrée fin août, vous avez la possibilité de revoir les notions importantes à l'aide d'un cahier de vacances de physique chimie (à faire, pour ceux qui le souhaitent, fin août en cliquant sur le lien correspondant :

La correction est à disposition sur le même lien.

pour les premières générales :

<https://drive.google.com/drive/folders/1UUPMbYaXsqIl2w64Ytt2ns4KQxjY3SsS?usp=sharing>

pour les premières sti2d :

<https://drive.google.com/drive/folders/1IToE51NaTi8kYkiUOLuPrg13g7VopByy?usp=sharing>

pour les terminales générales :

https://drive.google.com/drive/folders/1MEd_fKhjzCRPgFsJzOINILeLcG-TdSde?usp=sharing

ou disponible sur le site du lycée.

(les corrigés étant disponibles sur le même lien)

NOM de l'élève :	Prénom :
Email obligatoire : (en majuscule)	Sexe : M ☐ F ☐
Date et Lieu de naissance : Nationalité :	Portable de l'élève : (Obligatoire)
Adresse :	Classe : Internat : Oui ☐ Non ☐
Etablissement et classe fréquentée en 2022/2023 :	N° SS (postbac) :

Responsable 1**Responsable 2**

NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse si différente du responsable 1®
Code postal/Ville :	Code Postal/Ville :
Tél domicile :	Tél domicile :
Portable :	Portable :
Email (obligatoire) : (en majuscule)	Email (obligatoire) : (en majuscule)
Profession :	Profession :
Nombre d'enfants à charge :	Nombre d'enfants à charge :

®En cas d'adresse différente, merci de préciser le lieu où vit l'élève :

REGIME D'ENTREE ET DE SORTIE DU LYCEE EDOUARD BRANLY**Pour accéder au lycée, vous devrez être en possession de votre pass région.**

Le lycée étant un lieu d'étude où l'autonomie est un facteur de réussite, il est important que chaque élève apprenne à gérer son temps et ses activités par lui-même. Pour cette raison, l'élève peut, quels que soient les changements d'emploi du temps sortir chaque fois qu'il n'a pas cours (récréations, pause méridienne, temps libre entre deux cours, fin des cours de demi-journée)

Cependant, dans certains cas particuliers, la famille peut souhaiter que l'élève mineur ne puisse disposer de cette liberté. Il est nécessaire dans ce cas de prendre rendez-vous avec le ou la Conseiller(e) Principal(e) d'Education du niveau dès le début de l'année, pour faire le point et en fixer les limites.

Fait à le

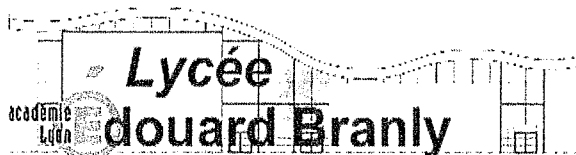
Signature de l'Elève,
(Obligatoire s'il est majeur)

Signature des Responsables,



ACADÉMIE
DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité



ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

FICHE D'URGENCE

À L'ATTENTION DES PARENTS :

- ✓ À compléter en ligne et déposer lors de l'inscription
- ✓ DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année

ÉLÈVE

NOM : ☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Date de naissance :

Entrée en classe de :

Parents ou Responsable légal

Lien avec l'élève :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

NOM : ☐ Mme ☐ M.

N° de tél. :

Adresse :

Personne susceptible de vous prévenir rapidement

Lien avec l'élève :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

NOM : ☐ Mme ☐ M.

N° de tél. :

Joindre la photocopie des vaccinations du carnet de vaccination

L'élève a-t-il eu un PAP ? (dyslexie, dyspraxie, ..) ☐ Oui (le joindre et informer le professeur principal de votre enfant à la rentrée) ☐ Non

L'élève a-t-il eu un PAI ? ☐ Oui (le joindre et informer le professeur principal de votre enfant à la rentrée) ☐ Non

L'élève a-t-il eu un PPS ? ☐ Oui (le joindre et informer le professeur principal de votre enfant à la rentrée) ☐ Non

L'élève a-t-il eu un GEVASCO ? ☐ Oui (le joindre et informer le professeur principal de votre enfant à la rentrée) ☐ Non

Observations particulières

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, ...)

Maladie dont est atteint votre enfant :

Joindre, sous pli cacheté confidentiel pour le médecin scolaire, les documents établis par votre médecin traitant :

☐ une ordonnance récente précisant les besoins thérapeutiques

☐ un protocole d'urgence précisant : les signes d'appel, les symptômes visibles, les mesures à prendre et les informations à donner aux médecins des services d'urgence dans le cas où la maladie évolue par crises ou par accès

LES TRAITEMENTS RÉGULIERS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'INFIRMERIE AVEC L'ORDONNANCE DU MÉDECIN.

Médecin traitant

Adresse :

NOM : ☐ Mme ☐ M.

N° de tél. :

Signature des responsables légaux (après impression)

Le

A compléter en ligne et à rendre obligatoirement à l'inscription

Année scolaire 2023-2024

Service Gestion 04 72 16 70 00 - secretariat-eleves.0690128p@ac-lyon.fr

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

CLASSE RENTREE 2023 :

NOM, PRENOM ET ADRESSE du Responsable Légal :

N° de téléphone du RL
(Par groupe de 2 chiffres)

Courriel :

INSCRIPTION EN QUALITE DE

☐

EXT

☐

DP

☐

INTERNE

BOURSIER :

☐

OUI JOINDRE UN RIB DU RESPONSABLE LEGAL **(OBLIGATOIRE)**

☐

NON

Demi-Pensionnaire :

Le compte doit donc être approvisionné avant tout passage au self – Prix unitaire au 01/09/2022 : 4.50€

Paiement à la prestation uniquement. Un versement minimum de 70€ sera requis à l'inscription.

Le réapprovisionnement du compte avant épuisement des repas est laissé à l'initiative du lycéen qui devra anticiper au maximum.

Je joins un chèque (à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Branly) de

(OBLIGATOIRE)

Vous pouvez créditer votre compte en ligne avec votre CB

Pour cela il suffit d'accéder à l'ENT (portail d'entrée précédent PRONOTE) et de cliquer sur « service établissement » puis « restauration scolaire ».

Interne (Régime au Forfait annuel) :

Montant annuel de l'internat pour 2023 : 1 660€ payable à la réception de la facture en début de trimestre.

(Prix susceptible de modification au 1^{er} janvier 2024) Pour information : Prix septembre/décembre 2023 : **646€**

Lyon le _____

Signature du responsable légal

(Après impression du document)



Tél : 04 72 16 70 00
Fax : 04 72 16 70 01
[e-mail : ce.06960128p@ac-lyon.fr](mailto:ce.06960128p@ac-lyon.fr)

Annexe 3

Droit à l'image et enregistrement sonore (voix)

Nom de l'établissement : **LYCEE EDOUARD BRANLY**
25 RUE DE TOURVIELLE – 69005 LYON

Conditions d'utilisation et de publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de **la gestion administrative** (trombinoscope...) **et des autres usages internes à l'établissement** (pas de publication sur l'internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves)

Je soussigné(e), (NOM et
Prénom)

Représentant(s)
légal/légaux

De (Nom et Prénom de
l'élève)

Né(e) le/...../.....

Élève en classe de

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
☐ OUI ☐ NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
☐ OUI ☐ NON	Usages internes Réseau interne de l'établissement /ENT	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par l'établissement.

Fait à

Le / /

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) ou de l'élève si celui-ci est majeur:
(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »)

..... **Consentement de l'élève mineur :**

« Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image sera utilisée et qui pourra la voir. »

Signature de l'élève mineur :

** Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser au chef d'établissement ou par mail au délégué à la protection des données de l'académie : dpd@ac-lyon.fr*

Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.